

**RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES
BESOINS DES FAMILLES
EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE
ÉDUCATIFS**

EXTRAITS

SEPTEMBRE 2001

Les extraits présentés dans ce document sont tirés du *Rapport d'enquête sur les besoins des parents en matière de services de garde éducatifs* préparé pour le ministère de la Famille et de l'Enfance par la Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales de l'Institut de la statistique du Québec

Ce document ainsi que le *Rapport d'enquête sur les besoins des parents en matière de services de garde éducatifs* sont disponibles dans le site Internet du ministère de la Famille et de l'Enfance

Ministère de la Famille et de l'Enfance

600, rue Fullum, Montréal (Québec) H2K 4S7

1122, chemin Saint-Louis, Sillery (Québec) G1S 4Z5

Téléphone :

- Région de Montréal : (514) 873-2323
- Région de Québec : (418) 643-2323
- Ailleurs au Québec : 1 800-363-0310

Courriel : famille@mfe.gouv.qc.ca

Internet : www.mfe.gouv.qc.ca

ISBN : 2-550-38265-X

Dépôt légal – 2001

Bibliothèque nationale du Québec

© Gouvernement du Québec

FAITS SAILLANTS

LES EFFETS DE L'IMPLANTATION DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À CONTRIBUTION RÉDUITE¹

- Près des deux tiers (64,8 %) des familles avec des enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2000 utilisent les services de garde sur une base régulière, c'est-à-dire de façon prévisible selon une fréquence fixe.
- Un peu plus des deux tiers des familles n'utilisant pas les services de garde sur une base régulière déclaraient être intéressées par les services de garde à contribution réduite.
- On retrouve sensiblement la même proportion soit, 65,2% des familles qui utilisaient les services de garde de façon régulière et qui se disent ouvertes à l'idée de changer de mode de garde pour bénéficier d'une place à contribution réduite.

L'UTILISATION RÉGULIÈRE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Pour des motifs reliés au travail ou aux études des parents

- Près de 60 % (58,7 %) des enfants âgés de moins de 5 ans se font garder sur une base régulière en raison du travail ou des études des parents.

¹ Les faits saillants ont été sélectionnés par le ministère de la Famille et de l'Enfance parmi l'ensemble des résultats présentés par l'ISQ.

- La garderie offrant des services à 5 \$ de même que le milieu familial n'offrant pas de services à 5 \$ sont les deux principaux modes de garde utilisés pour la garde régulière de ces enfants avec des proportions respectives de 31,6 % et de 30,6 %.
- Lorsqu'il est question de garde régulière, en raison du travail ou des études des parents, les enfants sont principalement gardés le jour entier; c'est le cas de 91,4 % d'entre eux.
- Le coût des services de garde est de 5 \$ par jour pour une majorité d'enfants (55,6 %) âgés de moins de 5 ans et utilisant les services de garde sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents.

Pour les autres motifs

- Les résultats révèlent que 7,3 % des enfants de moins de 5 ans sont gardés, sur une base régulière, pour un motif différent de celui du travail ou des études et parmi ces derniers, on note que 40,4 % sont gardés pour favoriser leur développement (socialisation).

L'UTILISATION IRRÉGULIÈRE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Pour des motifs reliés au travail ou aux études des parents

- Au moment de l'enquête, pour la moitié (50,2 %) des familles ciblées, il pouvait arriver que l'un des conjoints (ou les deux) fasse des heures supplémentaires ou encore travaille selon un horaire irrégulier.
- Environ un cinquième (19,8 %) des enfants âgés de moins de 5 ans se font garder de façon irrégulière ou occasionnelle, en raison du caractère imprévisible du travail ou des études des parents.
- Plus de la moitié de ces enfants (54,6 %) sont gardés à leur domicile lorsqu'il s'agit de garde irrégulière, en raison du travail ou des études des parents.

Pour les autres motifs

- Parmi l'ensemble des familles ciblées par l'enquête, 62,2 % font garder leur(s) enfant(s) sur une base irrégulière, mais pour d'autres motifs que le travail ou les études, et ce, principalement pour des activités de loisirs ou pour pratiquer des sports; le domicile de l'enfant constitue alors le mode de garde le plus utilisé.

LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS : NOUVEAUX BESOINS ET PRÉFÉRENCES DES FAMILLES

Pour répondre aux besoins de garde régulière

- Pour les enfants âgés de moins de 1 an, le domicile de l'enfant constitue le mode de garde privilégié pour 54,4 % des familles québécoises avec des enfants âgés de moins de 5 ans.
- Pour les enfants âgés de 1 an à moins de 2 ans, le milieu familial offrant des services à 5 \$ et coordonné par un CPE obtient la préférence des familles avec une proportion de 38,1 %.
- La préférence des familles québécoises pour la garde régulière des enfants de 2 ans se partage principalement entre deux types de services de garde régis : près de 40 % des familles (39 %) opteraient pour la garderie offrant des services de garde à 5 \$ et quelque 36,8 %, pour le milieu familial offrant des services de garde à 5 \$.
- Pour les enfants âgés de trois ans, les résultats indiquent que la garderie offrant des services à 5 \$ obtient la préférence de près de 50 % des familles (49,6 %); vient ensuite le milieu familial offrant des services de garde à 5 \$, avec 30,8 % des familles qui opteraient de préférence pour ce mode.
- Pour les enfants âgés de 4 ans, la garderie offrant des services à 5 \$ s'impose avec plus de 50 % des familles (52,4 %) qui déclarent préférer ce mode pour la garde régulière.

LES SERVICES DE GARDE ET HORAIRE DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES

- Parmi les familles utilisant les services de garde de façon régulière pour le travail ou les études des parents, les résultats montrent que le milieu familial ou la garderie n'offrant pas de services à 5 \$ représente le principal mode de garde utilisé par 44 % des familles où les deux conjoints (ou la personne en situation monoparentale) travaillent ou étudient selon des heures régulières.
- Cette proportion atteint 56,8 % si les deux conjoints (ou la personne en situation monoparentale) travaillent ou étudient selon des heures irrégulières.

LES SERVICES DE GARDE ET ZONES DÉFAVORISÉES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

- Tout près de la moitié des enfants (49,9 %) âgés de moins de 5 ans et vivant à Montréal dans une zone dite défavorisée se font garder sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, alors que pour l'ensemble du Québec, cette proportion atteint 58,7 %.
- La garderie offrant des services de garde à 5 \$ est le mode de garde le plus utilisé (45 %) pour la garde régulière en raison du travail ou des études des parents montréalais habitant une zone dite défavorisée.
- Sept p. cent des enfants vivant à Montréal dans une zone dite défavorisée se font garder sur une base régulière, en raison d'un motif autre que le travail ou les études des parents; c'est principalement pour assurer leur développement et leur socialisation que 42,7 % d'entre eux sont gardés alors que pour l'ensemble du Québec, cette proportion est de 40,4 %.

CHAPITRE 1

PORTRAIT DES FAMILLES CIBLÉES

Une vue d'ensemble des caractéristiques des familles ciblées par l'enquête devrait faciliter, croyons-nous, la lecture et la mise en perspective des résultats du rapport ayant trait plus spécifiquement à la garde des enfants âgés de moins de 5 ans. Le portrait des familles ciblées a été établi à partir des variables suivantes : l'organisation du ménage, la présence ou non d'enfants de 5 ans et plus vivant à la maison, le groupe d'âge, le lieu de naissance, le niveau de scolarité ainsi que la principale occupation du ou des conjoints de même que le revenu annuel familial.

En guise de conclusion au présent chapitre consacré au portrait des familles étudiées dans le cadre de l'enquête, on peut rappeler les résultats principaux :

- Au Québec, tout près de 80 % des familles ayant des enfants âgés de moins de 5 ans sont constituées d'un couple avec enfant(s) issu(s) de l'union actuelle;
- Le plus jeune des conjoints (ou la personne en situation monoparentale) se retrouve le plus souvent dans la catégorie d'âge des 30-34 ans;
- Chez un peu plus des trois quarts des familles québécoises ayant des enfants de moins de 5 ans, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec;
- En ce qui a trait à la scolarité, le plus haut niveau de scolarité des mères se partage de façon à peu près égale entre les catégories suivantes : études secondaires (35,1 %), collégiales (30,4 %) et universitaires (33,4 %). Du côté du père, la situation la plus fréquente est celle où le plus haut niveau de scolarité atteint est celui des études secondaires avec 40,2 % des familles étudiées;

- Chez la majorité (60,9 %) des familles québécoises ayant des enfants de moins de 5 ans, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient;
- En ce qui a trait au revenu familial annuel, les plus importantes proportions de familles se retrouvent dans les catégories suivantes : entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (26 %) et entre 40 000 \$ et 59 999 \$ (26,3 %).

CHAPITRE 2

EFFETS DE L'IMPLANTATION DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À CONTRIBUTION RÉDUITE

Cette partie avait les objectifs suivants: estimer la proportion des familles ciblées ayant recours à des services de garde sur une base régulière (peu importe le motif), mieux connaître les raisons de même que le profil des familles qui n'utilisent pas les services de façon régulière, vérifier l'intérêt à utiliser les services de garde à 5 \$ et estimer le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui nécessitent des services de garde éducatifs et qui se retrouvaient sur une liste d'attente au moment de la collecte. Notons que l'ensemble des résultats traités dans le présent chapitre sont segmentés selon huit regroupements de régions administratives, le revenu annuel familial, la principale occupation des conjoints, le lieu de naissance des conjoints et l'organisation actuelle du ménage.

En guise de conclusion au deuxième chapitre, on peut rappeler les résultats principaux :

- Près des deux tiers (64,8 %) des familles avec des enfants de moins de 5 ans au 30 septembre 2000 utilisent les services de garde sur une base régulière, peu importe le motif. Globalement, l'utilisation régulière des services de garde varie peu sur le plan régional;
- Les familles disposant d'un revenu de moins de 20 000 \$ sont moins nombreuses, en proportion, à utiliser les services de garde de façon régulière que les familles avec des revenus plus élevés;
- L'utilisation régulière des services de garde varie aussi en fonction du lieu de naissance des conjoints. La proportion estimée est de 66,5 % chez les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec et de seulement 53,6 % chez les familles où les deux conjoints sont nés à l'extérieur du Canada;

- Le fait de préférer que les enfants soient gardés par l'un des parents est l'explication la plus fréquente et fournie par 50,2 % des familles n'utilisant pas les services de garde sur une base régulière;
- Les explications fournies par les familles qui n'utilisent pas les services de garde de façon régulière varient en fonction du lieu de naissance des conjoints. Quelque 10,3 % des familles où les deux conjoints sont nés à l'extérieur du Canada invoquent le coût des services de garde comme principale explication au fait qu'ils ne font pas garder leurs enfants de façon régulière comparativement à 4,8 % des familles où les deux conjoints sont nés au Québec;
- Parmi les familles ayant déclaré ne pas utiliser les services de garde de façon régulière, plus des deux tiers (67,8 %) seraient disposées à utiliser les services à contribution réduite. On n'observe pas de différence significative sur le plan régional pour ce résultat;
- Parmi les familles intéressées à utiliser les services de garde à 5 \$, près de 30 % d'entre elles (29,7 %) ont au moins un enfant nécessitant des services de garde et qui se retrouve sur une liste d'attente;
- Les familles où les deux conjoints sont nés à l'extérieur du Canada se distinguent nettement avec 42,3 % d'entre elles ayant au moins un enfant nécessitant des services de garde et qui se retrouve sur une liste d'attente;
- Au moment de la collecte, près de 85 000 enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2000 et nécessitant des services de garde se retrouvent sur une liste d'attente pour bénéficier des services de garde à contribution réduite. Il peut aussi s'agir, pour un certain nombre, d'enfants disposant déjà d'une place à 5 \$.

CHAPITRE 3

L'UTILISATION RÉGULIÈRE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Le chapitre 3 est consacré à l'analyse des résultats relatifs à l'utilisation régulière des services de garde éducatifs. La première partie du chapitre traite des résultats concernant l'utilisation régulière des services en raison du travail ou des études des parents. La deuxième partie porte aussi sur les résultats reliés à l'utilisation régulière des services de garde, mais en raison d'un motif autre que le travail ou les études des parents.

On se souviendra que l'utilisation régulière des services de garde était ainsi définie aux fins de l'enquête : on entend par « garde régulière », l'utilisation d'un service de garde de façon PRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE fixe; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine.

Il est question dans ce chapitre de proportion (%) d'enfants âgés de moins de 5 ans qui se font garder de façon régulière², du principal mode de garde utilisé, du moment dans la semaine ainsi que de la fréquence de la garde, de même que du nombre d'heures par jour et du coût du mode de garde utilisé. L'ensemble des résultats sont présentés selon la classe d'âge de l'enfant et les regroupements régionaux. La population étudiée représente quelque 395 700 enfants au Québec³.

² En ce qui a trait à l'âge des enfants, on notera, dans le texte et dans les tableaux en annexe, que le dernier groupe d'âge comprend les enfants de 4 ans et plus. L'enquête ciblait les enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2000. Or, la collecte des données s'est déroulée en décembre 2000 et au cours des mois de janvier et février 2001. Ainsi, certains enfants pouvaient être âgés de cinq ans au moment de la collecte.

³ Direction des statistiques socio-démographiques de l'ISQ : *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041*

En guise de conclusion au troisième chapitre, on peut rappeler les résultats principaux :

- Près de 60 % (58,7 %) des enfants âgés de moins de 5 ans se font garder sur une base régulière en raison du travail ou des études des parents;
- La garderie offrant des services à 5 \$, avec 31,6 % des enfants, de même que le milieu familial n'offrant pas de services à 5 \$ (30,6 % des enfants) sont les deux principaux modes de garde utilisés pour la garde régulière des enfants en raison du travail ou des études des parents. Quelque 22,6 % des enfants sont gardés en milieu familial offrant des services à 5 \$ et coordonnés par un CPE. C'est donc près de 55 % des enfants qui utilisent des services de garde à contribution réduite;
- Toujours en raison du travail ou des études, la situation la plus fréquente est d'être en service de garde de 8 à 9 heures par jour (60,6 % des enfants) et d'utiliser les services 5 fois et plus par semaine. C'est à cette dernière fréquence que plus des deux tiers (67,9 %) des enfants sont gardés en raison du travail ou des études des parents;
- Le coût des services de garde est de 5 \$ par jour pour une majorité d'enfants (55,6 %) âgés de moins de 5 ans et utilisant les services de garde sur une base régulière en raison du travail ou des études des parents;
- Parmi les familles qui utilisent les services de garde sur une base régulière en raison du travail ou des études, 15 % d'entre elles ont déclaré avoir aussi recours à un second mode pour la garde régulière;
- Les résultats montrent que les familles en situation monoparentale ont davantage recours à un second mode de garde (20,0 %) que les couples (14,3 %);
- On a pu établir que 7,3 % des enfants de moins de 5 ans se font garder sur une base régulière, en raison d'un motif autre que le travail ou les études. Parmi ceux-ci, environ 4 enfants sur 10 sont gardés pour favoriser leur développement (socialisation). Le domicile de l'enfant, avec 29,3 % des enfants concernés, ainsi que la garderie offrant des services à 5 \$ (24,7 %) constituent les deux principaux modes utilisés pour la garde régulière, et ce, pour un motif autre que le travail ou les études des parents.

CHAPITRE 4

L'UTILISATION IRRÉGULIÈRE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Le présent chapitre met en lumière les résultats portant sur la garde « irrégulière ou occasionnelle » définie aux fins de l'enquête comme l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE INDÉTERMINÉE.

Comme dans le chapitre précédent, il est question de proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans qui se font garder de façon irrégulière⁴, du principal mode de garde utilisé, du moment dans la semaine ainsi que de la fréquence à laquelle on utilise les services de garde. Cependant, les renseignements relatifs à la garde irrégulière en raison du travail ou des études ont été collectés uniquement auprès d'un sous-groupe des familles ciblées par l'enquête. Il s'agit des familles où il arrive que l'un ou l'autre des conjoints (ou les deux ou encore la personne en situation monoparentale) fasse des heures supplémentaires, travaille ou encore étudie selon un horaire irrégulier. De plus, une telle situation reliée à l'emploi ou aux études devait impliquer la nécessité de faire garder les enfants de façon irrégulière. Enfin, quelques questions sur la garde irrégulière mais pour un motif autre que le travail ou les études ont été formulées à l'ensemble des familles ciblées par l'enquête.

En guise de conclusion au quatrième chapitre, on peut rappeler les résultats principaux :

- Au moment de l'enquête, la situation suivante était le lot de la moitié (50,2 %) des familles ciblées : il pouvait arriver que l'un des conjoints (ou les deux ou la personne en situation monoparentale) fasse des heures supplémentaires ou encore travaille selon un horaire irrégulier;

⁴ En ce qui a trait à l'âge des enfants, on notera, dans le texte et dans les tableaux versés en annexe, que le dernier groupe d'âge comprend les enfants de 4 ans et plus. L'enquête ciblait les enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2000. Or, la collecte des données s'est déroulée en décembre 2000 et au cours des mois de janvier et février 2001. Ainsi, certains enfants pouvaient être âgés de cinq ans au moment de la collecte.

- Faire des heures supplémentaires ou travailler selon un horaire irrégulier varie selon le revenu annuel familial, la principale occupation des conjoints, l'organisation du ménage. Les résultats ne montrent pas de différence statistiquement significative selon les régions;
- Parmi les familles où il arrive que l'un des conjoints (ou les deux ou la personne en situation monoparentale) fasse des heures supplémentaires ou encore travaille selon un horaire irrégulier, un peu plus de 40 % doivent faire garder leur(s) enfant(s) de façon irrégulière pour cette raison. Pour ce dernier résultat, on observe certaines différences selon les régions, le revenu, la principale occupation des conjoints et l'organisation du ménage;
- Avec plus de 60 % des familles concernées, les résultats montrent que ce sont surtout les heures supplémentaires ou encore les déplacements à l'extérieur reliés à l'emploi qui expliqueraient la nécessité de recourir aux services de garde de façon irrégulière;
- Globalement, un cinquième (19,8 %) des enfants âgés de moins de 5 ans se font garder de façon irrégulière ou occasionnelle en raison du caractère imprévisible du travail ou des études des conjoints. On observe peu de variations sur le plan régional;
- Plus de la moitié des enfants (54,6 %) sont gardés à leur domicile lorsqu'il s'agit de garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents. Ils sont aussi près de 40 % à être gardés en milieu familial n'offrant pas de services à 5 \$;
- Parmi l'ensemble des familles ciblées par l'enquête, plus de 60 % (62,2 %) utilisent aussi les services de garde sur une base irrégulière, mais pour d'autres motifs que le travail ou les études. Les sports et les loisirs représentent, et de loin, le principal motif invoqué avec une proportion de plus de 65 % (65,5 %) des familles mentionnant celui-ci;
- Le domicile de l'enfant constitue le principal mode pour la garde irrégulière, avec près de 65 % (64,9 %) des familles déclarant y avoir recours pour la garde irrégulière requise pour un motif autre que le travail ou les études.

CHAPITRE 5

LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS : NOUVEAUX BESOINS ET PRÉFÉRENCES DES FAMILLES

Le présent chapitre comporte deux parties bien distinctes et de longueur inégale : la première partie traite des résultats (non pondérés) relatifs aux besoins exprimés par les répondants à l'enquête en matière de services de garde. La deuxième partie porte sur les préférences des familles québécoises en ce qui a trait au mode de garde, et ce, aussi bien pour la garde régulière que pour la garde irrégulière. Les familles devaient exprimer leurs préférences pour chaque groupe d'âge d'enfants.

En guise de conclusion au chapitre cinq, voici les principaux résultats concernant les préférences des familles pour la garde régulière et irrégulière des enfants :

- Pour les enfants âgés de moins de un an, près de 55 % des familles accordent leur préférence au domicile de l'enfant pour la garde régulière. C'est aussi le cas pour la garde irrégulière : le domicile de l'enfant est le choix de près de 70 % des familles;
- Pour les enfants âgés de 1 an à moins de 2 ans, le milieu familial offrant des services à 5 \$ arrive en tête de liste, avec près de 40 % des familles préférant ce mode. Le domicile de l'enfant demeure populaire mais arrive en deuxième lieu avec 31,7 % des familles. Pour la garde irrégulière, le domicile de l'enfant arrive toujours au premier rang avec près de 60 % déclarant préférer ce mode;
- Pour les enfants âgés de 2 ans, les familles se partagent en deux groupes principaux et les proportions ne montrent pas de différence significative pour ce qui est de la garde régulière : quelque 39 % des familles opteraient, de préférence, pour la garderie offrant des services à 5 \$ et 36,8 % pour le milieu familial offrant des services de garde à 5 \$;

- Pour la garde régulière des enfants âgés de trois ans, la garderie offrant des services à 5 \$ arrive en premier lieu et obtient la préférence de tout près de la moitié (49,6 %) des familles étudiées. Pour la garde irrégulière, le domicile de l'enfant conserve son premier rang avec près de 45 % des familles (44,7 %) optant pour ce mode;
- Pour les enfants âgés de 4 ans, la garderie offrant des services à 5 \$ s'impose avec plus de 50 % des familles (52,4 %) qui déclarent préférer ce mode pour la garde régulière. Pour la garde irrégulière, comme pour tous les autres groupes d'âge, le domicile de l'enfant demeure en tête de liste avec un peu plus de 40 % des familles déclarant préférer ce mode;
- Pour la garde régulière, en ce qui a trait à l'emplacement du service de garde, parmi les familles ayant choisi un service autre que le domicile de l'enfant, le service de garde situé près du domicile récolte toujours la plus importante proportion de familles (supérieur à 75 %), et ce, peu importe l'âge des enfants;
- Pour l'une ou l'autre des questions relatives aux préférences des familles, on note certaines variations sur le plan régional, mais les résultats permettent difficilement de dégager des tendances;
- Parmi les familles qui font garder de façon régulière ou irrégulière, plus des trois quarts (76,9 %) déclarent que le ou les modes de garde auxquels elles ont recours pour leur(s) enfant(s) correspondent à leurs préférences.

CHAPITRE 6

LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS ET L'ATYPISE DE L'EMPLOI

La présente enquête avait comme thème principal l'utilisation des services de garde éducatifs et non pas l'atypisme de l'emploi au sein des familles ayant des enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2000. Cependant, étant donné la relation étroite existant entre les besoins de services de garde et l'horaire de travail ou d'études des conjoints, on a formulé un certain nombre de questions relatives à la principale occupation ainsi qu'à l'horaire de travail des deux conjoints (ou de la personne en situation monoparentale). Ainsi, on a obtenu certains résultats relatifs à la garde des enfants et aux préférences des familles en fonction de l'horaire régulier ou irrégulier des deux ou de l'un ou l'autre des conjoints (ou de la personne en situation monoparentale).

En guise de conclusion au sixième chapitre, on peut rappeler les résultats principaux :

- Pour la garde régulière, en ce qui a trait au principal mode de garde utilisé par les familles, on observe des variations en fonction de l'horaire régulier ou irrégulier des conjoints (ou de la personne en situation monoparentale). À l'inverse, pour la garde irrégulière, les résultats relatifs au principal mode de garde ne montrent pas de différence statistiquement significative en fonction des heures de travail (ou d'études) régulières ou irrégulières des conjoints.
- Le fait que les deux ou l'un des conjoints (ou la personne en situation monoparentale) travaillent ou étudient à des heures régulières ou à des heures irrégulières a peu d'influence sur le mode de garde favori des familles pour la garde régulière des enfants, peu importe l'âge.

CHAPITRE 7

LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS DANS LES ZONES DÉFAVORISÉES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Dans le cadre de l'enquête sur les services de garde éducatifs, il a été jugé intéressant d'étudier de façon exploratoire un nouveau domaine d'étude, soit l'utilisation et les préférences des familles vivant en « milieu défavorisé ». Les résultats traités dans le présent chapitre concernent un sous-groupe de la population étudiée, soit les familles vivant dans des zones dites défavorisées de la région administrative de Montréal.

Afin de créer ce groupe de familles, un certain nombre d'étapes ont été nécessaires. Mentionnons d'abord l'existence d'une carte de la « défavorisation » des familles⁵ en milieu montréalais mise au point par le Conseil scolaire de l'île de Montréal et basée sur les données du recensement de 1996. Au total, 409 zones composent le territoire montréalais et permettent de localiser les concentrations des familles à faible revenu et celles des familles à revenu plus élevé. Chaque zone est caractérisée par un indice global de « défavorisation » construit à l'aide de déterminants économiques et sociaux⁶. Ces zones ont par la suite été regroupées en 35 régions dont la majorité correspond aux divisions de CLSC de l'île de Montréal. Pour les fins de l'enquête, un second regroupement a été réalisé pour finalement obtenir cinq grandes divisions fondées sur la « défavorisation ». Les deux divisions (ou zones) dont le niveau de « défavorisation » est le plus élevé sont considérées comme des zones dites « défavorisées ». Les résultats de l'enquête relatifs aux familles vivant dans ces deux zones font l'objet du présent chapitre.

⁵ Familles ayant des enfants âgés de 0 à 17 ans.

⁶ Défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais – Guide d'accompagnement de la carte de la défavorisation du Conseil scolaire, Conseil scolaire de l'Île-de-Montréal, janvier 1999.

En guise de conclusion à ce dernier chapitre, on peut rappeler que :

- Tout près de la moitié des enfants (49,9 %) âgés de moins de 5 ans et vivant dans la région de Montréal dans une zone dite défavorisée se font garder sur une base régulière, en raison du travail ou des études des conjoints, et la garderie offrant des services de garde à 5 \$ est le mode de garde le plus utilisé (45 % des enfants);
- Parmi les enfants vivant dans une zone dite défavorisée de la région de Montréal, 7 % se font garder sur une base régulière en raison d'un motif autre que le travail ou les études des conjoints, et assurer le développement ou la socialisation de l'enfant est le motif qui concerne la plus importante proportion de ces derniers;
- Le domicile de l'enfant (63,6 %) ainsi que le milieu familial n'offrant pas de services à 5 \$ (31,2 % des enfants) constituent les deux principaux modes utilisés pour la garde irrégulière par les familles de la région de Montréal habitant une zone défavorisée;
- Près des trois quarts (74,1 %) des familles de la région de Montréal vivant dans une zone dite défavorisée déclarent que les modes de garde qu'elles utilisent correspondent à leur préférence.